



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019 À 8 h 45, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire suppléant : Jonathan Lang

les conseillères : Erin Kennedy
Minh-Diem Le Thi
Michelle Setlakwe

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier

- À moins d'indication contraire, la conseiller se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire suppléant Jonathan Lang ouvre la séance à 8 h 45 et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 19-11-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 8 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 19-11-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of November 8, 2019.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Versement d'une indemnité provisionnelle additionnelle à 152464 Canada inc. à titre de locataire du bâtiment exproprié et situé sur le lot 1 682 306 (160, chemin Bates)

RÉSOLUTION N° 19-11-02

Objet : Versement d'une indemnité provisionnelle additionnelle à 152464 Canada inc. à titre de locataire du bâtiment exproprié et situé sur le lot 1 682 306 (160, chemin Bates)

ATTENDU QUE le 6 février 2018, la Ville a publié au Registre foncier du Québec un avis d'expropriation à l'encontre du lot 1 682 306 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le bâtiment situé sur ce lot compte 10 locataires, dont 152464 Canada inc.;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'expropriation, R.L.R.Q. c. E-24, ce locataire a reçu une indemnité provisionnelle de 150 000\$;

ATTENDU QUE l'indemnité provisionnelle est maintenant évaluée à 365 000 \$;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser le paiement de la somme de 215 000 \$ à titre d'indemnisation provisionnelle additionnelle due au locataire 152464 Canada inc. dans le cadre de l'expropriation du lot 1 682 306 du cadastre du Québec;

D'autoriser la firme d'avocats Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L. à signer tout document pour donner effet à la présente résolution;

RESOLUTION N° 19-11-02

Subject : Payment of a additional provisional indemnity to 152464 Canada inc. as one of the lessees of the expropriated building located on lot 1 682 306 (160 Bates Road)

WHEREAS on February 6, 2018, the Town entered in the Quebec land register a notice of expropriation regarding lot 1 682 306 of the Quebec cadastre;

WHEREAS the building sitting on this lot has ten lessees, including 152464 Canada inc.;

WHEREAS under the Expropriation Act, C.Q.L.R. c. E-24, this lessee received a provisional indemnity of 150 000\$;

WHEREAS the provisional indemnity is now estimated at \$365,000;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize the payment of the sum of \$215,000 as a additionnal provisional indemnity owed to lessee 152464 Canada inc. as part of the expropriation of lot 1 682 306 of the Quebec cadastre;

To authorize the law firm Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L. to sign any document to give effect to this resolution;

Provenance des fonds :
Règlement d'emprunt # E-1903 : 215 000 \$

Source:
Loan By-law # E-1903: \$215,000

Imputation :
Projet 2018-310-20 "Verdissement secteur
Bates-Ekers" Poste budgétaire 22-300-00-719

Appropriation:
Project 2018-310-20 - "Verdissement du secteur
Bates/Ekers" Budget account : 22-300-00-719

Dépense : 215 000 \$
Crédit budgétaire : 215 000 \$

Expense: \$215,000
Credits: \$215,000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Période de questions du public

Le maire suppléant Jonathan Lang ouvre la période de questions à 8 h 48 et aucun citoyen ne s'adresse au conseil.

9. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 19-11-04

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De lever la séance à 8 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 19-11-04

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To close meeting at 8:49.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy